

La querelle de *ces bijoux* de Georges Marchais

Sur la fonction cataphorique du déterminant démonstratif en français

par

Lars Palm

« Hélas, madame Strauss, il n'y pas de certitudes, même grammaticales.

Et n'est-ce pas plus heureux ? »

(Marcel Proust : *Correspondance avec Madame Strauss*, pp. 111 sq)

1. Préliminaires

Y a-t-il une fonction cataphorique du déterminant démonstratif *ce* (*cet/cette/ces*) ? Et, si oui, en quoi cette fonction cataphorique consiste-t-elle au juste ?

La *Grammaire critique du français* de Marc Wilmet parle, dans le chapitre consacré aux « quantifiants-caractérisants déictiques », c'est-à-dire aux déterminants (ou articles ou adjectifs) démonstratifs, de cataphore, ou d'endophore cataphorique, lorsque l'endophore « annonce une séquence postérieure » (1998, p. 238).

La définition fournie par *Le bon usage* va dans le même sens : le démonstratif sert, entre autres, « à annoncer ce qui va suivre dans le contexte (fonction *cataphorique*) » (1991, p. 960).

Et, selon la *Grammaire méthodique du français* de Martin Riegel *et al.*, la cataphore « désigne le renvoi à un élément postérieur dans le texte » (1994, p. 612).

Ces définitions de la cataphore ne sont pas sans soulever des questions : que veut dire, au fond, que le démonstratif « annonce » ou « renvoie à » une séquence postérieure/ce qui va suivre dans le contexte/un élément

postérieur dans le texte ? Et comment se matérialise, en discours, cette « séquence postérieure », « ce qui va suivre dans le contexte » ou ledit « élément postérieur dans le texte » ? Voilà deux des questions auxquelles il faut chercher à répondre si l'on espère vider « la querelle » de *ces bijoux* de l'ancien secrétaire général du parti communiste français.

2. Les bijoux controversés

2.1. Dans *Cohesion in English*, M. A. K. Halliday et R. Hasan font la distinction entre l'*exophore* ou « référence situationnelle » (*situational reference*) et l'*endophore* ou « référence textuelle » (*textual reference*). L'*endophore* se divise en *anaphore* et *cataphore* selon que la source de l'expression référentielle peut être repérée dans le contexte précédent ou dans le contexte subséquent (1976, p. 33).

En plus, les auteurs font le départ entre « cataphore structurale » (*structural cataphora*) et « cataphore textuelle » (*textual cataphora*). La cataphore structurale, illustrée par exemple par *he who hesitates*, « is simply a realization of a grammatical relationship within the nominal group and has no cohesive, textforming function ». La cataphore textuelle, par contre, « is true reference forward in the text ; it therefore is cohesive, not by picking up what has preceded but by anticipating what is to follow. From *Alice : These were the verses the White Rabbit read : [followed by the verses]* » (1976, pp. 68 sq).

2.2. T. Fraser et A. Joly constatent, dans le second de leurs articles sur le système de la deixis en anglais, « Le système de la deixis (2) : endophore et cohésion en anglais », qu' « avec l'endophore cataphorique, on introduit dans le texte un nouvel objet de discours » (1980, p. 25). Les auteurs distinguent bien la cataphore de type structural comme dans les deux exemples suivants : *Should we allow children to speak and write THOSE grammatical forms which come most naturally to them ; The view of THAT part of the castle which figures today as the back [...] exhibits the marks of restoration with the greatest assurance* (1980, p. 48). Ils ne sont pourtant pas d'accord avec Halliday et Hasan pour contester le rôle de ce type de cataphore structurale dans la cohésion du texte. A propos des exemples cités, ils écrivent ainsi :

[...] la référence est purement cataphorique, le référent étant composé du substantif et de la relative. Pour Halliday et Hasan, qui discutent de ce type de cataphore structurale à propos de l'article *the* (1976, p. 72), le déictique ne joue aucun rôle dans la cohésion discursive, le référent figurant dans le groupe nominal lui-même. On pourrait contester cette conception étroite de

la cohésion, car la relative dans les deux cas nous fournit des renseignements sur la nature et l'identité des formes grammaticales et la partie du château dont il est question. (Fraser et Joly 1980, pp. 48 sq)

Dans le premier de leurs articles, « Le système de la deixis. Esquisse d'une théorie d'expression en anglais », Fraser et Joly proposent une typologie générale de la référence où ils dédoublent l'exophore, ou « référence situationnelle » (*situational reference*), de Halliday et Hasan en « exophore d'avant » ou « mémorielle » et « exophore d'après » ou « a-mémorielle » (1979, pp. 107 sqq). Voici comment ils justifient le choix du terme exophore mémorielle :

L'exophore d'*avant* nous apparaît comme étant *mémorielle* dans la mesure où elle fonctionne *in absentia*, faisant référence à un objet extra-discursif (exophorique) non physiquement présent, présent seulement à la mémoire du locuteur et, éventuellement, de son allocutaire (présupposition d'un vécu commun). L'objet auquel renvoie la deixis exophorique mémorielle fait ainsi partie du *passé* de l'esprit, de même que l'objet de discours auquel réfère l'endophore anaphorique fait partie du passé du texte. (Fraser et Joly 1979, p. 109)

Pour illustrer ce terme d'exophore mémorielle, en français, Fraser et Joly citent le passage suivant d'un discours politique de Georges Marchais, prononcé en 1978 :

Mais il y a aujourd'hui, en France, des hommes et des femmes qui vivent bien. Très bien, même. Des hommes et des femmes qui, à l'heure de l'austérité pour le plus grand nombre, ont l'argent facile pour règle de vie. Ils habitent des logements luxueux dans les beaux quartiers. Ils s'offrent *ces* bijoux à plusieurs dizaines de millions anciens que les boutiques de luxe ont mis en vitrine pour les fêtes. Et quand ils n'occupent pas *ces* hôtels pour milliardaires qui ont fleuri dans les stations de sports d'hiver, ils partent en croisière sur leurs bateaux de plaisance. (G. Marchais, Rapport à la conférence nationale du P.c.f., *L'Humanité*, 9.1.78, p. 3, in : Fraser et Joly 1979, p. 109)

2.3. Wilmet défend, dans *La détermination nominale. Quantification et caractérisation*, l'hypothèse de l'équation « réductionniste » $CE = LE + \Delta$, ce qui veut dire qu'il analyse les démonstratifs *ce(t)*, *cette*, *ces* « en un quantifiant de la série LE, plus une caractérisation Δ tour à tour ostensive, anaphorique ou cataphorique : *CE livre* = par exemple 'le livre que je montre', ou 'déjà nommé', ou 'dont il sera parlé' » (1986, p. 160).

Pour ce qui est de l'exophore mémorielle de Fraser et Joly, Wilmet fait de sérieuses réserves :

[...] l'exemple qu'ils invoquent ressortit à l'endophore cataphorique : *Ils s'offrent ces BIJOUX A PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIONS ANCIENS QUE LES BOUTIQUES DE LUXE ONT MIS EN VITRINE POUR LES FETES* (G. Marchais). La méprise provient de ce que la cataphore sélectionne l'un ou l'autre trait pertinent dans la connaissance du monde prêtée au destinataire [...]. (Wilmet 1986, p. 165)

Dans la *Grammaire critique du français*, Wilmet répétera que la prétendue exophore mémorielle illustrée par *ces bijoux* de Georges Marchais se ramène à une endophore cataphorique. Et, ayant de nouveau constaté que la cataphore sélectionne l'un ou l'autre trait pertinent dans la connaissance du monde, cette fois-ci « généreusement » prêtée au destinataire, Wilmet ajoutera :

Procédé rhétorique voisin de la *prétérition* : « je ne doit pas vous rappeler, mais je le fais quand même, que ces bijoux coûtent des fortunes et que les boutiques de luxe les mettent en vitrine pour les fêtes ». (Wilmet 1998, p. 240)

2.4. *La cataphore* de M. Keşik, ouvrage publié en 1989, est, à ma connaissance, la première et jusqu'ici la seule monographie consacrée à la cataphore en français. Après bien des mises au point, Keşik en vient à définir la cataphore de la façon suivante :

La cataphore peut donc être redéfinie comme relation non structurale d'une expression indexicale (à signifiant zéro éventuellement) avec le (une partie du) contexte linguistique subséquent, telle que ce contexte permet (et est nécessaire à) l'identification du référent de l'expression indexicale. L'expression indexicale en question est appelée *cataphorique* et l'autre terme de la relation est appelé *subséquent*. (Keşik 1989, p. 56)

On a constaté plus haut (sous 2.1) que Halliday et Hasan distinguent la cataphore structurale (*structural cataphora*), sans fonction cohésive, et la cataphore textuelle (*textual cataphora*), à fonction cohésive. On a aussi noté (sous 2.2) que Fraser et Joly, de leur côté, sont prêts à attribuer à la cataphore de type structural, ou intrasyntagmatique, un rôle dans la cohésion discursive. Qu'il s'agisse d'une relation intrasyntagmatique, intraphrastique ou transphrastique, ni Halliday et Hasan, ni Fraser et Joly n'hésitent à parler de cataphore. Pour Keşik, en revanche, la cataphore est « une relation non structurale » (1989, p. 56), ou encore une « relation exclusivement cohésive, n'impliquant pas de dépendance syntaxique directe » (1989, p. 102).

Voici comment Keşik explique son refus de traiter comme cataphores les relations de type structural : « La relation entre cataphorique et subséquent n'est pas celle de dépendance syntaxique : nous y verrons, suivant en cela

l'opinion de L. Tesnière à propos de l'anaphore, 1965, p. 85 [L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, 2^e éd., Paris, Klincksieck], 'une connexion sémantique supplémentaire' » (1989, p. 37).

La position de Keşik le conduit à traiter très brièvement les « SN démonstratifs à tête nominale ». Il ne distingue que la cataphore représentée par les constructions asyndétiques comme : *Vous ne pouvez imaginer CE SUPPLICE : ne rien avoir eu de la vie et ne rien attendre de la mort* (1989, p. 133).

Il n'est donc guère étonnant que, lorsque Keşik présente l'exophore mémorielle de Fraser et Joly, on trouve le passage suivant :

L'exemple donné à la même page est caractéristique :

20 / ... s'offrent CES BIJOUX à plusieurs dizaines de millions anciens que les boutiques de luxe ont mis en vitrine pour les fêtes ...

Si nous traitons ici de l'exophore mémorielle c'est parce qu'on assimile parfois cette relation à la cataphore [en note : L'exemple 20 est classé comme cas de cataphore dans Wilmet, 1986, p. 165.]. Or, les compléments restricteurs sont ici, à la différence du subséquent, subordonnés au SN démonstratif. (Keşik 1989, p. 62)

En fait, je trouve fâcheuses les limites que la définition de Keşik impose à la relation cataphorique. Ainsi, par exemple, il y aurait cataphore dans le cas des constructions asyndétiques illustrées par *ce supplice* plus haut, tandis qu'il faudrait exclure de la cataphore l'exemple suivant, où il y a certes « dépendance syntaxique directe » : *Aussi conjura-t-il M. Larivière de lui faire CET insigne honneur d'accepter à déjeuner* (Flaubert 1957, p. 298). Dans ce qui suit, j'espère pouvoir montrer que la dépendance syntaxique n'empêche pas que le déterminant démonstratif remplisse une fonction cohésive et cataphorique qu'il vaut bien la peine de préciser.

2.5. Il ressort de ce qui précède que les opinions sur le rôle du démonstratif dans l'exemple de *ces bijoux* de Georges Marchais sont partagées. A en croire Fraser et Joly aussi bien que Keşik, cet exemple relèverait de l'exophore mémorielle, tandis que, selon Wilmet, il ressortirait à l'endophore cataphorique. De quel côté se ranger ?

3. A la recherche de la fonction cataphorique du déterminant démonstratif

3.1. La définition suivante de la fonction cataphorique du déterminant démonstratif essaie de concilier les définitions fournies par la *Grammaire critique du français*, *Le bon usage* et la *Grammaire méthodique du français* (voir sous 1), ainsi que celle proposée par Keşik (voir sous 2.4), à part,

cependant, la restriction en ce qui concerne la « relation non structurale » (cf. *supra*) : le déterminant démonstratif relève de l'endophore cataphorique lorsqu'il renvoie à une séquence postérieure qui est nécessaire à l'identification du référent de l'expression indexicale.

Cette définition provisoire me semble présenter l'avantage d'explicitier le rôle référentiel de la « séquence postérieure ». Elle ne répond pas, par contre, aux questions posées sous 1, *in fine*, c'est-à-dire ni à la question de savoir ce que cela veut dire, au fond, que le démonstratif « renvoie à » une séquence postérieure, ni à la question de savoir comment cette séquence se matérialise dans le discours.

3.2. Par la suite, je me servirai de *Ce N* pour renvoyer à l'expression indexicale et, pour plus de commodité, le terme *expansion déterminative* remplacera, à l'occasion, « séquence postérieure qui est nécessaire à l'identification du référent de l'expression indexicale ».

3.3. Afin de cerner la fonction cataphorique du déterminant démonstratif, j'ai dépouillé trois textes à la recherche d'exemples où l'expression indexicale *Ce N* est suivie d'une expansion déterminative, c'est-à-dire d'une séquence qui est nécessaire à l'identification du référent de l'expression indexicale, et où le démonstratif ne sert pas à reprendre un élément antérieur dans le texte (voir Palm 2001 pour l'emploi de *Ce N* + expansion déterminative pour une reprise à grande distance).

Les trois textes en question sont *Dames du XII^e siècle* de Georges Duby (1995/1997), *Madame Bovary* de Gustave Flaubert (1857/1957) et *Le sang des Atrides* de Pierre Magnan (1977/1994). Je signalerai, en passant, que j'ai relevé dans *Dames du XII^e siècle*, un texte de 182 pages, au total 457 occurrences du déterminant démonstratif et dans *Le sang des Atrides*, un texte de 235 pages, au total 505 occurrences du déterminant démonstratif.

Dans les trois textes, j'ai relevé au total 180 exemples où *Ce N* est suivi d'une expansion déterminative et où le démonstratif ne sert pas à reprendre un élément antérieur dans le texte. Ces exemples se divisent en deux catégories distinctes.

4. Le type *Ce N* :

4.1. La première catégorie comprend 29 exemples et l'exemple type de cette catégorie présente la construction asyndétique avec les deux points (25 exemples) :

- (1) Il appliquait volontiers *cette* méthode des chefs véritables : s'étonner qu'un travail à peine commencé ne fût pas déjà fini. (Magnan, p. 18)

- (2) Et il ne pouvait que répéter *ce* mot : « Empoisonnée ! empoisonnée ! »
(Flaubert, p. 294)

L'unanimité est bien établie pour reconnaître le fonctionnement cataphorique du déterminant démonstratif dans la construction asyndétique illustrée ci-dessus : le propre du démonstratif est ici de renvoyer à une séquence postérieure qui est nécessaire à l'identification du référent de l'expression indexicale. Comme on l'a constaté sous 2.4, c'est le seul emploi du déterminant démonstratif qui cadre avec la définition si restrictive de la cataphore fournie par Keşik, étant donné que la relation entre l'expression indexicale et le subséquent est une « relation exclusivement cohésive, n'impliquant pas dépendance syntaxique directe » (1989, p. 102). Keşik a relevé un certain nombre de traits qui caractérisent le fonctionnement des SN démonstratifs à tête nominale dans la construction asyndétique avec les deux points et signale, entre autres, que « le SN démonstratif doit être commutable par le pronom neutre approprié (*ceci*), ce qui met en évidence la tendance de la cataphore vers l'innommé » (1989, p. 134).

Dans un exemple, les deux points, signes d'un rapport entre les termes juxtaposés (*cf.* Riegel *et al.* 1994, pp. 92 *sq.*), sont remplacés par la proposition incise *rapporte-t-il* :

- (3) Bien après coup, le Ménestrel de Reims relate de *cette* façon ce qui décida du divorce. Louis VII, *rapporte-t-il*, « prit conseil de tous ses barons [...] ». (Duby, p. 22)

4.2. Dans de rares exemples, recueillis dans *Madame Bovary*, l'expression indexicale est en relation avec un infinitif introduit par *de* ou avec une subordonnée conjonctive introduite par *que* :

- (4) Aussi conjura-t-il M. Larivière de lui faire *cet* insigne honneur d'accepter à déjeuner. (Flaubert, p. 298)
(5) Elle n'en continuait pas moins à lui écrire des lettres amoureuses, en vertu de *cette* idée, qu'une femme doit toujours écrire à son amant. (Flaubert, p. 270)

Dans *Le bon usage*, on trouve, à propos de la fonction cataphorique du démonstratif dans des exemples avec les deux points, la remarque suivante :

Le démonstratif introduit moins souvent qu'à l'époque classique un infinitif prépositionnel ou une subordonnée conjonctive commençant par *que* : [...] La langue courante préfère aujourd'hui dans ce cas l'article défini. [...] Sans condamner absolument *Elle m'a fait CET honneur de me dire ...*, qu'il a relevé chez Malherbe, Vaugelas (pp. 309-310) préférait que l'on employât l'article.

D'autres grammairiens s'exprimeront dans le même sens. Mais, comme dit Brunot (Pensée, p. 145), « l'usage n'a pas cédé ». (Grevisse 1991, pp. 960 sq)

Kęsik passe sous silence l'existence d'exemples comme (4). En revanche, dans son article « Déterminants et cataphoricité des SN » (1986) aussi bien que dans *La cataphore* (1989), Kęsik tient compte des subséquents introduits par la conjonction *que*, comme dans l'exemple (5) ci-dessus, et arrive à concilier ces « propositions cataphorisées conjonctives » (1986, p. 162) avec l'exigence d'une relation non structurale :

[...] cf. *Il m'est arrivé cet accident que...* . La construction conjonctive est équivalente des constructions asyndétiques. *que* n'est donc pas une marque de subordination. (Kęsik 1986, p. 162)

Les conjonctives en question ne sont donc que des asyndétiques déguisées : la conjonction *que* est un véritable tampon prosodique permettant d'éviter une rupture du débit. (Kęsik 1989, p. 136)

L'argumentation de Kęsik pour sauvegarder sa thèse de la cataphore comme une « relation exclusivement cohésive, n'impliquant pas dépendance syntaxique directe » (1989, p. 102) n'est pas convaincante. A mon avis, il y a dépendance syntaxique directe dans l'exemple (5), où la séquence postérieure est introduite par la conjonction *que*, comme il y en a dans l'exemple (4), où la séquence postérieure est introduite par la préposition *de*. Et je ne vois pas comment la dépendance syntaxique empêcherait que le rôle du déterminant démonstratif soit tout aussi cataphorique dans ces exemples que dans les exemples de la construction asyndétique, comme (1) et (2). Dans tous ces cas, le rôle du déterminant démonstratif consiste à renvoyer à une séquence postérieure qui est nécessaire à l'identification du référent de l'expression indexicale et à contribuer ainsi à la cohésion discursive, c'est-à-dire, en l'occurrence, à la cohésion de l'expression référentielle. Il y a, en effet, tout lieu de contester le bien-fondé de la conception étroite de la cataphore défendue par Kęsik, ce qui sera encore plus évident, je crois, par la suite.

5. Le type *Ce N qui*

5.1. La seconde catégorie d'exemples où une nouvelle référence est établie au moyen de l'expression indexicale *Ce N* et d'une expansion déterminative, c'est-à-dire d'une séquence postérieure qui est nécessaire à l'identification du référent de l'expression indexicale, comprend au total 151 exemples. Cette fois-ci, la séquence postérieure revêt la forme d'une proposition relative (déterminative) :

- (6) Elle ne pouvait détacher sa vue de *ce* tapis où il avait marché, de *ces* meubles vides où il s'était assis. (Flaubert, p. 115)
- (7) Car, depuis trois ans, il l'avait soigneusement évitée, par suite de *cette* lâcheté naturelle qui caractérise le sexe fort ; (Flaubert, p. 288)
- (8) Aliénor était dépourvue de *cette* retenue qui sied aux épouses, principalement aux épouses des rois, et qui contrebat leur penchant naturel à la luxure. (Duby, p. 25)

Sous le type *Ce N qui* sont rangés 7 exemples d'une « relative réduite » : 5 exemples qui présentent un participe passé épithète qui « correspond à une relative qui contient une forme comportant l'auxiliaire *être* » (Riegel *et al.* 1994, p. 343), un seul exemple où il y a un participe présent épithète qui « équivaut à une subordonnée relative comportant le verbe conjugué » (Riegel *et al.* 1994, p. 340), et, finalement, un seul exemple où figure un adjectif épithète qui correspond à une proposition relative comportant l'adjectif introduit par un verbe attributif :

- (9) Il est *ce* désir sublimé, transféré dans l'union indissoluble de deux cœurs. (Duby, p. 145)
- (10) Mais, avec *cette* supériorité de critique appartenant à celui qui, dans n'importe quel engagement, se tient en arrière, Rodolphe aperçut en cet amour d'autres jouissances à exploiter. (Flaubert, p. 179)
- (11) [...] elle offrait l'image pathétique de *ces* pauvres filles capables de gagner un pauvre homme grâce à la beauté du diable, capables de vivre une mauvaise petite vie sans histoire, si la nature facétieuse ne les avait pourvues d'une anatomie à la Maillol. (Magnan, pp. 200 sq)

5.2. Avant de poursuivre, je voudrais faire ici une remarque sur la possibilité de distinguer, dans les textes étudiés, le fonctionnement déterminatif et le fonctionnement explicatif de la proposition relative à partir de la présence ou de l'absence d'une virgule.

Dans le meilleur des mondes, c'est *Le bon usage* qui fait la loi. En ce qui concerne la relative déterminative, « il n'y a ni pause dans l'oral ni virgule dans l'écrit entre l'antécédent et la proposition », tandis que « la relative non déterminative est souvent séparée de l'antécédent par une pause dans l'oral et une virgule dans l'écrit. Cependant, lorsque l'antécédent est parfaitement délimité par lui-même, la pause et la virgule ne sont pas indispensables pour la bonne compréhension du texte. Par exemple, elles sont souvent absentes après un pronom personnel » (Grevisse 1991, p. 1609).

C'est l'absence de virgule entre l'antécédent et une relative explicative qui risque, parfois, de nuire à « la bonne compréhension du texte ». Dans les deux exemples suivants, le premier avec un antécédent introduit par

l'article défini, le second avec un antécédent introduit par le déterminant démonstratif, il n'y a pas d'ambiguïté, l'antécédent étant en relation anaphorique avec le contexte précédent ; la relative a un fonctionnement explicatif :

- (12) Ils [*i.e.* trois récits] viennent en complément du récit évangélique, répondant à deux questions : [...] Pour répondre à *la première question que déjà se posaient les pèlerins d'Ephèse*, un récit, la vie dite érémitique, avait été élaboré en Orient [...]. (Duby, p. 62)
- (13) Cette lettre est adressée à Héloïse. [...] une lettre de consolation, de réconfort, comme il s'en est beaucoup écrit au XII^e siècle dans les monastères. Par de telles paroles, [...] par de tels messages [...], par *ces écrits dont les mieux tournés étaient recopiés, circulaient, et que, ce fut le cas de celui-ci, l'on rassemblait plus tard en recueils*, un étroit commerce de cœur et d'esprit s'établissait entre religieux et religieuses [...]. (Duby, p. 83)

D'autres fois, à savoir lorsque l'antécédent de la relative ne reprend pas un élément antérieur, mais sert à introduire un nouveau référent, il arrive que l'on hésite sur la lecture, déterminative ou explicative, de la relative non précédée d'une virgule. Dans le premier des exemples suivants, notre « connaissance du monde », comme on dit, c'est-à-dire le bon sens, nous met dans la bonne voie. Or, les « bons évêques » dont il est question dans le deuxième exemple, ces « anciens fornicateurs assagis », que savaient-ils ? Autrement dit, la relative fait-elle partie de l'expression référentielle ?

- (14) L'aîné, Guillaume, était mort dans l'enfance. En 1170, harcelé par *les deux suivants qui grandissaient et réclamaient impatiemment une part du pouvoir*, Henri avait dû céder. (Duby, p. 32)
- (15) Ils savaient ce que sont *les « voluptés » qu'il importait d'éteindre*. (Duby, p. 70)

La pertinence des remarques que je viens de faire sera plus évidente, je l'espère, par la suite.

5.3. J'ai donc (voir 5.1) relevé 151 exemples où un nouveau référent est introduit dans le texte au moyen d'une expression constituée d'un SN démonstratif et d'une relative déterminative, soit une expression référentielle du type *Ce N qui* [relative déterminative], comme dans les exemples (6)-(8). Sont inclus, je le rappelle, les 7 exemples d'une relative réduite à un participe passé, à un participe présent ou à un adjectif, comme dans les exemples (9)-(11).

Ces 151 exemples se divisent en deux groupes distincts. Dans un premier groupe, l'expression référentielle du type *Ce N qui* [relative déterminative]

sert, comme dans l'exemple (6), à l'établissement d'une référence spécifique, c'est-à-dire que « le référent est présenté comme existant et identifiable comme tel dans une situation donnée » (Riegel *et al.* 1994, p. 571). Voici d'autres exemples :

- (16) – Je me souviendrai toujours, reprit-elle, de *ce* soir où maman est arrivée et où elle nous a dit : [...]. (Magnan, p. 243)
- (17) – Il fallait que je détruise sur le visage de ma mère *cette* couleur joyeuse qu'elle arborait certains soirs. (Magnan, p. 236)
- (18) – Aussi je ne m'étonne plus de *ce* musicien célèbre qui, pour exciter mieux son imagination, avait coutume d'aller jouer du piano devant quelque site imposant. (Flaubert, p. 77)

5.4. Dans l'autre groupe d'exemples, l'expression référentielle du type *Ce N qui* [relative déterminative] sert, comme dans les exemples (7)-(11), à l'établissement d'une référence générique, c'est-à-dire que l'« on envisage la contrepartie référentielle de l'expression dans son extension maximale » (Riegel *et al.* 1994, p. 571 ; pour des précisions, voir *infra*) :

- (19) Sa large conception du monde sombrait corps et biens comme *ces* somptueux paquebots illuminés qui disparaissaient autrefois dans l'Atlantique sans laisser de traces. (Magnan, p. 237)
- (20) Afin que la restauration soit solide, il faut que l'abbaye soit prospère, donc qu'on l'admire et qu'on lui voue *cette* reconnaissance qui fait affluer les aumônes. (Duby, p. 60)
- (21) Devenant modèle et consolation pour toutes *ces* nobles femmes qui, d'accord avec leur mari, entraient sur le tard au couvent et dont quelques-unes regrettaient peut-être les plaisirs qu'elles avaient eu la chance de goûter parfois dans le lit nuptial. (Duby, pp. 121 sq)
- (22) A sa naissance, celui [*i.e.* l'amour] des deux amants a quelque chose de *cet* amour que nous disons courtois. (Duby, p. 115)
- (23) Pour en goûter la douceur, il eût fallu, sans doute, s'en aller vers *ces* pays aux noms sonores où les lendemains de mariage ont de plus suaves paresse ! (Flaubert, p. 38)
- (24) Il était timide d'habitude et gardait *cette* réserve qui participe à la fois de la pudeur et de la dissimulation. (Flaubert, p. 80)

Comme on le voit, l'expression référentielle du type *Ce N qui* [relative déterminative] établit plus précisément, dans les exemples (19)-(24), une référence générique à un sous-ensemble (sous-classe, sous-espèce, ou encore sous-partie dans le cas des noms massifs) de l'ensemble (classe, espèce) que dénote *N*. Aussi peut-on toujours paraphraser *Ce N* par *cette sorte de N* : *ces nobles femmes qui entraient au couvent = cette sorte de nobles*

femmes qui [...], cet amour que nous disons courtois = cette sorte d'amour que [...], etc. Il arrive, en effet, que la référence générique à un sous-ensemble d'un ensemble soit explicitée, comme dans les deux exemples suivants, dans le premier justement par *cette sorte de*, dans le second par *cette génération de* :

- (25) Ceux-ci ont dénoncé le peu de cas qu'il faisait de la morale ecclésiastique, la liberté de ses mœurs, son excessive propension à la bagatelle, évoquant *cette sorte de* harem où, comme en parodie d'un monastère de nonnes, il avait entretenu pour son plaisir une compagnie de belles filles. (Duby, p. 20)
- (26) Il appartenait à la grande école chirurgicale sortie du tablier de Bichat, à *cette génération*, maintenant disparue, *de* praticiens philosophes qui, chérissant leur art d'un amour fanatique, l'exerçaient avec exaltation et sagacité ! (Flaubert, p. 297)

Mieux vaut, cependant, ne pas parler de référence générique à un sous-ensemble, et, par la suite je dirai, à propos d'exemples comme (19)-(26), qu'il y a référence générique à l'ensemble dénoté par le SN expansé, c'est-à-dire par l'expression du type *Ce N qui* [relative déterminative] :

L'ajout d'un modificateur aux SN génériques canoniques *les N*, *un N* et *le N* entraîne, on le sait, une restriction de leur extension. D'une classe (ensemble, espèce, genre), on passe à une sous-classe (sous-ensemble, sous-espèce). On peut ainsi découper dans la classe de nos castors, sur le modèle de l'organisation hiérarchique du lexique, une sous-classe (sous-ensemble ou sous-espèce) de castors polaires, à propos de laquelle on pourra asserter des prédications génériques telles que :

Les castors polaires construisent des barrages la nuit
Un castor polaire construit des barrages la nuit
Le castor polaire construit des barrages la nuit

Sur le plan qui nous occupe ici, celui de la généricité nominale commune, ces SN expansés sont identiques aux SN génériques à substantif simple. Ils réagissent exactement comme les SN génériques simples (L. Kupferman, 1976, M. Galmiche, 1985 et F. Corblin, 1985) et, *ipso facto*, ne nécessitent nullement l'introduction d'une nouvelle entité référentielle, qui serait celle de sous-classe (sous-ensemble, sous-espèce) et qui prendrait place entre l'unité supérieure de la classe (ensemble, espèce, genre), virtuelle ou non spécifique et caractérisée donc par la présence d'un substantif simple, et l'unité inférieure contingente, celle d'individu particulier, d'occurrence spécifique ou actuelle. (Kleiber et Lazzaro 1987, pp. 79 sq)

Pour délimiter la genericité nominale, Kleiber et Lazzaro appliquent deux critères définitionnels, un critère qu'ils appellent « référentiel ou ontologique » et un critère qu'ils nomment « identificatoire », et en arrivent à la conclusion suivante :

Pour qu'un SN soit générique, il faut donc, quelle que soit sa composition, qu'il puisse permettre le renvoi direct à une classe ouverte, c'est-à-dire à une classe répondant au double critère de constitution suivant : le détachement par rapport à l'existence *hic et nunc* de ses membres et la récurrence dans le temps. (Kleiber et Lazzaro 1987, p. 94)

Comment concilier avec la notion de genericité une expression comme celle de l'exemple (19) ci-dessus, *ces somptueux paquebots illuminés qui disparaissaient autrefois dans l'Atlantique sans laisser de traces* ? Ne s'agit-il pas plutôt, dans cet exemple, d'un renvoi à une classe contingente, ou fermée, à savoir aux instances bien actuelles, bien spécifiques des paquebots ayant effectivement disparu dans l'Atlantique ?

Kleiber et Lazzaro se demandent dans quel sens il y a classe virtuelle, ou ouverte, dans le cas de SN comme *les moines du Moyen-Age* dans l'exemple *Les moines du Moyen-Age priaient beaucoup* :

Quoiqu'ouverts d'une certaine façon à la genericité, comme le prouvent les différents tests de *ça, lesquels ?* et *toujours/généralement* :

Les moines du Moyen-Age, ça priaient beaucoup

Les moines du Moyen-Age priaient beaucoup – * *Lesquels ?*

Les moines du Moyen-Age étaient toujours/généralement riches

ils semblent plutôt, vu le restricteur temporel *du Moyen-Age*, répondre à une classe « actuelle », la classe des moines ayant existé au Moyen-Age. (Kleiber et Lazzaro 1987, p. 92)

Et pourtant, les SN comme *les moines du Moyen-Age* ne sont pas « de vraies classes fermées, même si, au départ, ils constituent effectivement un ensemble clos, actuel, contingent (énumérable, en somme), car, lorsqu'ils prétendent à l'interprétation de 'en général', ils s'étendent aussi aux cas virtuels ». En effet, le SN *les moines du Moyen-Age* de l'exemple *Les moines du Moyen-Age priaient beaucoup* « englobe tout être qui aurait pu être moine durant cette période : si nous avions été moines du Moyen-Age, nous aurions prié beaucoup » (Kleiber et Lazzaro 1987, p. 94).

[...] il s'agit d'une vérité à tout moment d'un intervalle temporel plus ou moins étendu selon la classe concernée. Autrement dit, l'existence d'une classe générique est acquise pour vraie à tout moment d'un intervalle, même en dehors des moments de l'existence actuelle de ses occurrences. (Kleiber et Lazzaro 1987, p. 94)

Somme toute, la restriction temporelle imposée par le temps du verbe et la présence de l'adverbe *autrefois* n'empêche pas le SN de notre exemple (19), *ces paquebots illuminés qui disparaissaient autrefois dans l'Atlantique sans laisser de traces*, de se conformer aux critères de la généralité nominale appliqués par Kleiber et Lazzaro.

5.5. Si j'ai cité plus d'exemples où l'expression référentielle du type *Ce N qui* [relative déterminative] sert à l'établissement d'une référence générique (5.4) que d'exemples où ce même type d'expression sert à l'établissement d'une référence spécifique (5.3), c'est que le nombre d'exemples relevés diffère considérablement d'un groupe à l'autre :

Ce N qui [relative déterminative] [nouvelle référence générique] :
136 exemples

Ce N qui [relative déterminative] [nouvelle référence spécifique] :
15 exemples

A moins que cette différence numérique ne reflète une grande majorité de références génériques dans les trois textes examinés, ce qui serait une supposition absurde, la différence numérique semble indiquer un lien entre la référence générique et une expression référentielle du type *Ce N qui* [relative déterminative].

5.6. Afin de vérifier l'hypothèse d'un lien entre la référence générique et la structure *Ce N qui* [relative déterminative] de l'expression référentielle, j'ai comparé, dans *Dames du XII^e siècle* de Duby, le nombre d'exemples où une référence générique est faite à l'aide d'une expression du type *Ce N qui* [relative déterminative] avec le nombre des exemples où une référence générique est établie au moyen d'une expression du type *Le N qui* [relative déterminative], comme dans les exemples suivants :

- (27) Femme, elle n'avait pas reçu l'instruction qui permet d'approcher de l'écriture. (Duby, p. 159)
- (28) L'Eglise, méfiante à l'égard des secondes noces, honorait les femmes qui, fatiguées du mariage, choisissaient de finir leur vie dans la continence. (Duby, p. 151)
- (29) Ils traitaient ce thème sous diverses formes, soit dans l'effusion lyrique, chantant la « fine amour », l'amour que nous disons aujourd'hui courtois [...]. (Duby, p. 127)

Voici les chiffres que j'ai obtenus, en dépouillant le texte de Duby, pour les deux constructions de l'expression référentielle :

- Ce N qui* [relative déterminative] [nouvelle référence générique] :
62 exemples
Le N qui [relative déterminative] [nouvelle référence générique] :
31 exemples

5.7. En somme, les données numériques, basées, il est vrai, sur des matériaux réduits, indiquent qu'une expression référentielle du type *Ce N qui* [relative déterminative] sert neuf fois plus souvent à l'établissement d'une nouvelle référence générique qu'à l'établissement d'une nouvelle référence spécifique (5.5), et, d'autre part, que pour l'introduction d'un nouveau référent générique, une expression référentielle du type *Ce N qui* [relative déterminative] s'emploie deux fois plus souvent qu'une expression référentielle du type *Le N qui* [relative déterminative] (5.6).

Je rappelle que les 151 exemples réunis (voir 5.1), sont ceux où une nouvelle référence est établie au moyen d'une expression ayant la structure *Ce N* + relative déterminative. Autrement dit, je me suis borné, jusqu'ici, à constater la présence du déterminant démonstratif dans l'expression référentielle, sans toutefois essayer de cerner son rôle dans l'établissement de la nouvelle référence. Les données présentées ci-dessus invitent à préciser ce rôle : quel est le rôle du déterminant démonstratif dans les 136 exemples à référence générique, comme (7)-(11) et (19)-(26) ? Et le démonstratif joue-t-il le même rôle dans les 15 exemples à référence spécifique, comme (6) et (16)-(18) ?

5.8. Dans son article intitulé « Le déterminant démonstratif en français : un marqueur de quoi ? » (1998), Kerstin Jonasson applique au français, plus précisément à un texte de Pierre Magnan, *La maison assassinée*, la taxinomie des emplois universels des SN démonstratifs à tête lexicale (*Ce N*) proposée par N. Himmelmann (1996). L'étude de Himmelmann, basée sur un matériau oral en cinq langues non apparentées, où ne figure pas le français, aboutit à une typologie qui distingue quatre types d'emplois universels des démonstratifs : « l'emploi situationnel » (*situational use*), « deixis discursive » – anaphore analogique, selon la terminologie de Wilmet (1998, p. 239) – (*discourse deictic use*), « l'emploi de reprise » (*tracking use*) et « l'emploi mémoriel » (*recognitionnal use*). Quant à ce dernier emploi, Himmelmann – qui curieusement ne fait aucune référence à Fraser et Joly (1979 et 1980), dont les articles ne se retrouvent même pas dans la bibliographie – constate ceci : « In the recognitionnal use, the intended referent is to be identified via specific shared knowledge rather than through situational clues or reference to preceding segments of the ongoing discourse » (Himmelmann 1996, p. 230).

Pour illustrer l'emploi mémoriel des démonstratifs en français, Jonasson cite quatre exemples, dont voici deux :

- (30) Il était difficile de faire coïncider l'aspect de ce rescapé avec tout ce qu'on avait dit de *ces lieux infernaux où, à aucun prix, il ne fallait se laisser envoyer*. (Magnan, *La maison assassinée*, p. 29, in : Jonasson 1998, p. 65)
- (31) La foudre le poussait littéralement au derrière. Elle ricochait à ras de terre avec *ce méchant bruit de casserole en fer-blanc traînée sur les cailloux que connaissent seuls ceux qu'elle a serrés de près*. (Magnan, *La maison assassinée*, pp. 36-37, in : Jonasson 1998, p. 65)

Ces exemples et les deux autres cités par Jonasson présentent les mêmes caractéristiques que les exemples (7)-(11) et (19)-(26) cités plus haut, c'est-à-dire qu'un nouveau référent générique est introduit dans le discours au moyen de *Ce N* et d'une relative déterminative. Toutefois, au contraire de Jonasson, je trouve hasardeux d'attribuer un fonctionnement mémoriel au déterminant démonstratif dans ces exemples. Certes, les exemples sont « mémoriels » dans la mesure où l'identification du référent du SN démonstratif demande le recours à « shared knowledge », à la mémoire collective, à des notions stockées dans la mémoire et partagées avec d'autres appartenant au même univers de discours. Mais ce côté mémoriel est plutôt fonction de la généralité de la référence que de l'emploi du démonstratif :

Dire *L'homme est mortel*, c'est présupposer acquise comme objet de pensée l'existence de la notion « homme ». Sans avoir eu besoin d'une définition préalable (= apport à l'existence), locuteur et allocutaire savent de quoi il est question, car la notion fait partie du passé de leur esprit. Il y a ce qu'on appelle aussi « univers partagé ». (Joly 1986, p. 127)

5.9. Plutôt que de commencer par le groupe de 136 exemples à référent générique, j'examinerai d'abord le groupe minoritaire de 15 exemples comme (6) et (16)-(18), c'est-à-dire le groupe d'exemples où un nouveau référent *spécifique* est introduit dans le discours au moyen de *Ce N* et d'une relative déterminative.

Substituons, dans ces exemples, l'article défini au déterminant démonstratif et nous aurons les phrases suivantes :

- (32) Elle ne pouvait détacher sa vue du tapis où il avait marché, des meubles vides où il s'était assis. (Cf. ex. (6))
- (33) – Je me souviendrai toujours, reprit-elle, du soir où maman est arrivée et où elle nous a dit : [...]. (Cf. ex. (16))
- (34) – Il fallait que je détruise sur le visage de ma mère la couleur joyeuse qu'elle arborait certains soirs. (Cf. ex. (17))

- (35) – Aussi je ne m'étonne plus du musicien célèbre qui, pour exciter mieux son imagination, avait coutume d'aller jouer du piano devant quelque site imposant. (Cf. ex. (18))

Comme on le voit, cette substitution ne met aucunement en péril la réussite de l'acte référentiel. Il est toujours parfaitement clair que M^{me} Bovary ne pouvait détacher sa vue, non pas du tapis et des meubles tout court, mais du tapis où il avait marché, des meubles vides où il s'était assis, de même qu'il est clair que « je » me souviendrai toujours, non pas du soir, mais du soir où maman est arrivée et où elle nous a dit : [...], etc. Autrement dit, que le déterminant soit *Ce* ou *Le*, il est parfaitement clair que la relative fait partie de l'expression référentielle, c'est-à-dire qu'elle est nécessaire à l'identification du référent de *Ce N* ou de *Le N*, c'est-à-dire, finalement, qu'elle est déterminative. Cela revient à dire que, lorsqu'il s'agit de l'établissement d'une nouvelle référence spécifique, la relative qui accompagne *Ce N* ou *Le N* a toujours un fonctionnement déterminatif, soit :

Ce/Le N qui [nouvelle référence spécifique] = relative déterminative

La conclusion à tirer de ces observations est que, dans les exemples où une nouvelle référence spécifique est établie à l'aide du déterminant démonstratif + nom et d'une relative déterminative, comme dans les exemples (6) et (16)-(18), le déterminant démonstratif n'apporte rien, par rapport à l'article défini, en ce qui concerne la contribution de la séquence postérieure à l'identification référentielle.

5.10. Sous 5.6, j'ai cité des exemples à référent *générique* où le noyau nominal est déterminé par *Le*. Voici de nouveau un de ces exemples :

- (36) L'Eglise, méfiante à l'égard des secondes noces, honorait les femmes qui, fatiguées du mariage, choisissaient de finir leur vie dans la continence. (Duby, p. 151)

Qu'est-ce qui permet d'identifier, dans cet exemple, le référent comme un sous-ensemble de l'ensemble *femmes*? C'est le contexte au sens large, entre autres choses notre connaissance du monde, en l'occurrence du monde médiéval, et notamment notre connaissance du fait que l'Eglise médiévale n'honorait guère le sexe féminin dans son ensemble.

Passons au groupe de 136 exemples où une nouvelle référence générique est établie au moyen d'une expression du type *Ce N qui* [relative déterminative], comme dans les exemples (7)-(11) et (19)-(26) cités plus haut. Si, dans ce groupe d'exemples, on remplace le déterminant démonstratif par l'article défini, il arrive qu'on hésite sur la délimitation de l'expression

référentielle, et je répète à ce propos (voir 5.2) que la présence ou l'absence d'une virgule ne garantit pas le fonctionnement déterminatif ou le fonctionnement explicatif de la relative :

- (37) Aliénor était dépourvue de la retenue qui sied aux épouses, principalement aux épouses des rois, et qui contrebat leur penchant naturel à la luxure. (Cf. ex. (8))
- (38) Afin que la restauration soit solide, il faut que l'abbaye soit prospère, donc qu'on l'admire et qu'on lui voue la reconnaissance qui fait affluer les aumônes. (Cf. ex. (20))
- (39) Pour en goûter la douceur, il eût fallu, sans doute, s'en aller vers les pays aux noms sonores où les lendemains de mariage ont de plus suaves paresse ! (Cf. ex. (23))

Ce qui, dans ces exemples-ci et dans d'autres, peut rendre malaisée la délimitation de l'expression référentielle, est évidemment le fait que, par opposition aux SN *le tapis, les meubles vides, le soir, la couleur joyeuse* et *le musicien célèbre* des exemples (32)-(35), les SN *la retenue, la reconnaissance* et *les pays aux noms sonores* sont capables tout seuls, sans relative déterminative, de servir à l'introduction dans le discours d'un nouveau référent, à savoir d'un nouveau référent générique. Autrement dit, ces SN sont tout seuls des expressions référentielles saturées.

L'apport du déterminant démonstratif par rapport à l'article défini dans, par exemple *CETTE reconnaissance qui fait affluer les aumônes* consiste donc à discriminer les deux fonctionnements déterminatif et explicatif de la proposition relative, apport qui peut être schématisé ainsi :

Le N qui [nouvelle référence générique] = relative déterminative/ explicative
Le N qui [nouvelle référence générique] = relative déterminative

Pour résumer, dans les 136 exemples à référence générique qui nous occupent ici, le démonstratif remplit la fonction cataphorique de signaler que la relative subséquente a un fonctionnement déterminatif, c'est-à-dire de signaler que la relative fait partie de l'expression référentielle, c'est-à-dire, finalement, de signaler que la relative est nécessaire à l'identification du référent de l'expression indexicale.

Ce qui précède me conduit à proposer de remplacer la définition provisoire de la fonction cataphorique du déterminant démonstratif donnée sous 3.1 par la définition suivante, qui présente l'avantage de préciser ce que veut dire que le démonstratif « renvoie à » une séquence postérieure : la fonction cataphorique du déterminant démonstratif consiste à signaler qu'une séquence postérieure est nécessaire à l'identification du référent de l'expression indexicale.

6. Le type *Ce N qui* : suite

6.1. Si l'on accepte le raisonnement du chapitre 5, et notamment sous 5.9 et 5.10, on m'accordera que l'emploi du déterminant démonstratif relève de l'endophore cataphorique dans par exemple *cette retenue qui sied aux épouses* (ex. 8), mais non pas dans par exemple *ce soir où maman est arrivée* (ex. 16). On m'accordera aussi que, dans le premier de ces exemples, la fonction cataphorique du démonstratif consiste à assurer la cohésion du texte, à savoir la cohésion de l'expression référentielle.

Dans *La cataphore*, Kęsik, pour sa part, pose en principe que la cataphore est « une relation non structurale » (1989, p. 56) et une « relation exclusivement cohésive, n'impliquant pas dépendance syntaxique directe » (1989, p. 102). Il se dispense, du coup, de considérer le rôle éventuel du déterminant démonstratif pour la cohésion discursive au niveau syntagmatique. Ce parti-pris le conduit ainsi, à mon avis, à donner une image incomplète de la fonction cataphorique/cohésive du déterminant démonstratif.

6.2. *Le bon usage* (1991) ne range pas non plus sous la cataphore des exemples comme *cette retenue qui sied aux épouses*, mais pour d'autres raisons que Kęsik. Parmi les emplois du déterminant démonstratif, on distingue ainsi ceux où « la valeur démonstrative est présente » (1991, p. 958) de ceux où « la valeur démonstrative s'atténue » (1991, p. 962). La valeur démonstrative est présente, entre autres, lorsque « le démonstratif sert à annoncer ce qui va suivre dans le texte (fonction *cataphorique*) » (1991, p. 960). Suivent des exemples du type *Ce N* ; c'est-à-dire de la construction asyndétique avec les deux points, comme ceux traités plus haut sous 4.

En revanche, la valeur démonstrative s'atténue, entre autres, quand « le démonstratif présente un substantif accompagné d'une relative [...] ». Dans la plupart des cas, l'article défini conviendrait aussi. [...] *Le soleil prolongeait sur la cime des tentes / CES obliques rayons, CES flammes éclatantes, / CES larges traces d'or qu'il laisse dans les airs, / Lorsqu'en un lit de sable il se couche aux déserts* (Vigny, *Poèmes ant. et mod.*, Moïse) » (1991, p. 962).

Il ressort de ce qui a été dit sous 5.10 que, dans un exemple comme celui cité par *Le bon usage*, il ne faut pas considérer le déterminant démonstratif comme une simple variante de l'article défini (cf. Harris 1977). Le déterminant démonstratif remplit, dans les vers de Vigny, une fonction cataphorique/cohésive que l'article défini ne saurait assumer. Le fait que l'on trouve des exemples à référent générique où le substantif accompagné d'une relative est introduit par l'article défini (voir 5.6), et où des facteurs contextuels autres que le déterminant démonstratif assurent tant bien que

mal la cohésion de l'expression référentielle, n'atténue en rien la valeur propre au démonstratif.

Voici, d'ailleurs, un exemple où l'article défini s'appuie, pour ainsi dire, sur les deux déterminants démonstratifs qui l'entourent :

- (40) C'était *cette* rêverie que l'on a sur ce qui ne reviendra plus, la lassitude qui vous prend après chaque fait accompli, *cette* douleur, enfin, que vous apportent l'interruption de tout mouvement accoutumé, la cessation brusque d'une vibration prolongée. (Flaubert, p. 115)

6.3. Dans sa *Grammaire critique du français* (1998), Wilmet discute le fonctionnement de la relative dont l'antécédent est un SN démonstratif à tête nominale. Selon Wilmet, les « quantifiants-caractérisants déictiques », c'est-à-dire les déterminants démonstratifs, « cumulent la fonction quantifiante de *le*, *la* ou *les* avec un caractérisant Δ disponible (Δ 'delta' est le symbole du vide en attente de complétude), sur la valeur duquel on s'interrogera » (1998, p. 234). L'auteur constate plus loin que des chercheurs comme Rydén (1970), Rothenberg (1972), Kleiber (1987), Gary-Prieur (1994), etc. « pensent que la 'subordonnée relative' dont l'antécédent est introduit par un 'démonstratif' joue automatiquement le rôle d'une 'explicative'. Or elle sera comme les autres *déterminative* ou *prédicative* [*i.e.* explicative] » (1998, p. 242). Wilmet fournit, à l'appui, l'exemple suivant :

Tu te souviens de ce professeur qui ne donnait que de bonnes notes ?

La version déterminative trouve le contenu de Δ en la cataphore *qui ne donnait que de bonnes notes*. [...]

La version prédicative *Tu te souviens de CE professeur, qui ne donnait que de bonnes notes ?* oblige à un parcours endophorique (par exemple « le professeur qu'on vient de nommer »), ou exophorique (par exemple « le professeur qui passe là »), ou invente une cataphore (par exemple « l'illustre professeur, le professeur Nimbus, etc. »). (Wilmet 1998, p. 243)

Comme on s'en doute, j'aurai des objections à faire en ce qui concerne la version déterminative. Que le fonctionnement de la relative soit déterminatif ou non, l'exemple dont se sert Wilmet ne ressortit pas à l'endophore cataphorique. Je ferai appel, cette fois-ci, à un passage emprunté à Wilmet lui-même :

[...] Ainsi en va-t-il de la concurrence de l'« article défini » et du « démonstratif ». Acceptée l'équation $CE = LE + \Delta$, donc $LE = CE - \Delta$, la seule question scientifique à poser sera : « Qu'apporte Δ d'intéressant, d'utile ou d'indispensable à LE ? » (Wilmet 1998, p. 238)

Dans le chapitre 5.9, j'espère avoir montré que, dans le cas où un nouveau référent *spécifique* – et le référent est spécifique dans l'exemple de Wilmet

– est introduit dans le discours au moyen de *Ce N* et d'une relative, la relative a toujours un fonctionnement déterminatif, c'est-à-dire qu'elle est toujours nécessaire à l'identification référentielle de l'antécédent et que, partant, *Ce* n'apporte rien d'intéressant, d'utile ou d'indispensable par rapport à *Le* quant à la contribution du subséquent à l'identification référentielle. Bref, la lecture déterminative de la relative de l'exemple *Tu te souviens de ce professeur qui ne donnait que de bonnes notes ?* n'implique pas que la fonction du déterminant démonstratif soit cataphorique.

Pourvu que l'expression référentielle *ce professeur qui ne donnait que de bonnes notes* introduise dans le discours un nouveau référent (cf. Palm 2001), l'exemple de Wilmet cadre bien avec mes 15 exemples du type *Ce N qui* [relative déterminative] [nouvelle référence spécifique] comme *Je me souviendrai toujours, reprit-elle, de ce soir où maman est arrivée et où elle nous a dit [...]* (ex. 16). A quoi sert donc le déterminant démonstratif dans ces exemples, où sa fonction cataphorique n'entre donc pas en jeu ? Le but de la présente étude, se limitant au dépistage de la fonction cataphorique du déterminant démonstratif, me dispense heureusement de répondre. De prime abord, on serait tenté d'invoquer, dans l'exemple de Wilmet et dans celui de mes exemples que je viens de citer, « l'exophore mémorielle » de Fraser et Joly ou « l'emploi mémoriel » (*recognitional use*) de Himmelmann. Cela serait évidemment simpliste, étant donné que ce qu'il y a de mnémotique dans ces exemples peut très bien être fonction de la présence du verbe *se souvenir* (cf. ch. 5.8).

7. Encore ces bijoux de Georges Marchais

Voici de nouveau cet extrait d'un discours prononcé par l'ancien secrétaire général du parti communiste français qui a servi de prétexte à la présente étude sur la fonction cataphorique du déterminant démonstratif :

- (41) Mais il y a aujourd'hui, en France, des hommes et des femmes qui vivent bien. Très bien, même. Des hommes et des femmes qui, à l'heure de l'austérité pour le plus grand nombre, ont l'argent facile pour règle de vie. Ils habitent des logements luxueux dans les beaux quartiers. Ils s'offrent ces bijoux à plusieurs dizaines de millions anciens que les boutiques de luxe ont mis en vitrine pour les fêtes. Et quand ils n'occupent pas ces hôtels pour milliardaires qui ont fleuri dans les stations de sports d'hiver, ils partent en croisière sur leurs bateaux de plaisance. (G. Marchais, Rapport à la conférence nationale du P.c.f., *L'Humanité*, 9.1.78, p. 3, in : Fraser et Joly 1979, p. 109)

Dans le chapitre 5.10, j'ai examiné 136 exemples du type *Ce N qui* où je crois avoir discerné la fonction cataphorique du déterminant démonstra-

tif. En effet, *ces bijoux* ainsi que *ces hôtels* de Georges Marchais présentent toutes les caractéristiques de ces exemples :

- Ni les bijoux, ni les hôtels ne sont présents dans la situation d'énonciation, c'est-à-dire l'emploi des démonstratifs ne relève pas de l'exophore situationnelle. Rien n'indique, en plus, qu'il s'agisse d'une reprise, immédiate ou éloignée, de référents déjà introduits dans le discours, c'est-à-dire l'emploi des démonstratifs ne relève pas de l'endophore anaphorique. Dans les deux cas, il y a établissement d'une nouvelle référence.
- Dans les deux cas, l'expression indexicale du type *Ce N* est l'antécédent d'une proposition relative qui permet l'identification du référent de l'expression indexicale c'est-à-dire d'une relative qui ressortit à « la détermination, intérieure au SN » (Wilmet 1998, p. 193).
- Ce SN expansé permet « le renvoi direct à une classe ouverte » (Kleiber et Lazzaro 1987, p. 94), autrement dit, c'est un SN générique.
- Le déterminant démonstratif contribue à l'identification référentielle en signalant que la relative fait partie de l'expression référentielle, ce qui le distingue de l'article défini à valeur générique.

Il s'ensuit que je n'hésite pas à me ranger à l'avis de Wilmet qui prétend (1986 et 1998, voir ch. 2.3) que l'emploi du démonstratif dans l'exemple des bijoux vitupérés par Georges Marchais relève de l'endophore cataphorique.

8. Remarques finales

Pour illustrer la fonction cataphorique du déterminant démonstratif, Wilmet cite trois exemples types :

Sous bénéfice d'inventaire, j'inscrirais à l'endophore cataphorique la totalité des séquences en aval qui autorisent l'emploi du « démonstratif » :

aussi bien les caractérisants de par exemple « ...notre vie aura été devant nous comme *ce* verre PLEIN D'EAU GLACÉE, *ce* verre HUMIDE QUE TIENNENT LES MAINS D'UN FIEVREUX » (André Gide) ...

que le noyau de par exemple « Dans ma chair, il n'existe rien de bon, disait *cet* idiot de SAINT PAUL » (Hervé Bazin) ...

que l'apposition de par exemple « Tu as vu *ces* dessins animés, QUAND MICKEY ARRIVE AU BOUT DE LA POUTRE ET CONTINUE DE MARCHER EN L'AIR ? » (Christiane Rochefort). (Wilmet 1998, pp. 239 sq)

Pour ce qui est du dernier de ces exemples, Wilmet me semble se contredire en conciliant avec l'endophere cataphorique la lecture prédicative de la sous-phrase introduite par *quand* (voir sous 6.3 la citation de Wilmet 1998, p. 243 et op. cit., p. 193).

Le premier exemple cadre bien avec les 136 exemples de l'endophere cataphorique traités ci-dessus dans le chapitre 5.10. Je ne suis pourtant pas d'accord avec Wilmet pour dire que le démonstratif « annonce » (1998, p. 238) « les caractérisants » en lettres majuscules, l'examen des 136 exemples m'ayant conduit à constater, je le rappelle, que le démonstratif remplit, dans ce type d'exemples à référence générique, la fonction cataphorique de signaler que la relative subséquente a un fonctionnement déterminatif, c'est-à-dire de signaler que la relative fait partie de l'expression référentielle. Quant à l'exemple cité par Wilmet, le démonstratif n'assume donc, à mon avis, aucune fonction par rapport aux « caractérisants » *plein d'eau glacée et humide*. S'agit-il, d'ailleurs, de « caractérisants », en ce sens qu'ils « déterminent (au sens étymologique de 'fixer un terme') l'extension du noyau N d'un syntagme nominal SN » (Wilmet 1998, p. 188) ? Il me semble tout aussi justifié de leur attribuer la fonction prédicative d'apposition, relevant donc de la prédication extérieure au SN.

Les textes étudiés ne m'ont fourni que six exemples du type *cet idiot de Saint-Paul*, le deuxième exemple cité par Wilmet pour illustrer l'endophere cataphorique et où la séquence postérieure que le déterminant démonstratif annonce serait le noyau même du syntagme :

- (42) – Mais *ce* lambin d'Hivert qui n'arrive pas ! (Flaubert, p. 70)
 (43) – A cause de *ce* croque-mort de vertu, je vais me faire taper sur les doigts par les frangins ! se disait Laviolette. (Magnan, p. 137)

Or, dans cinq de ces six exemples, ce que Wilmet considère donc comme le noyau reprend un élément antérieur dans le texte et on peut se demander si, dans ces cas-là, l'emploi du démonstratif ne relève pas de l'anaphore plutôt que de la cataphore. De toute façon, je discuterai ailleurs les problèmes liés aux SN comme *cet idiot de Saint-Paul*.

Je finirai par rappeler (cf. ch. 2.3 et 6.3) l'équation de Wilmet, $CE = LE + \Delta$:

Les « adjectifs démonstratifs » *ce* (*cet* devant voyelle), *cette*, *ces*, seuls ou combinés aux particules *-ci/-là*, cumulent la fonction quantifiante de *le*, *la* ou *les* avec un caractérisant Δ disponible (Δ 'delta' est le symbole du vide en attente de complétude), sur la valeur duquel on s'interrogera. (Wilmet 1998, p. 234) [...] Ainsi en va-t-il de la concurrence de l'« article défini » et du « démonstratif ». Acceptée l'équation $CE = LE + \Delta$, donc $LE = CE - \Delta$, la

seule question scientifique à poser sera : « Qu'apporte Δ d'intéressant, d'utile ou d'indispensable à LE ? (Wilmet 1998, p. 238)

Pour ma part, j'ai discerné deux catégories d'exemples où l'apport du déterminant démonstratif, comparé à l'article défini, consiste à signaler qu'une séquence postérieure est nécessaire à l'identification du référent de l'expression indexicale, c'est-à-dire fait partie de l'expression référentielle, apport dans lequel réside la fonction cataphorique du déterminant démonstratif. La première catégorie d'exemples présente la construction asyndétique avec les deux points (voir ch. 4) :

- (44) Il appliquait volontiers *cette* méthode des chefs véritables : s'étonner qu'un travail à peine commencé ne fût pas déjà fini. (Magnan, p. 18)

Dans l'autre catégorie d'exemples, celle qui a été l'objet principal de mon étude, l'expression indexicale *Ce N* forme avec une proposition relative subséquente un SN générique (voir ch. 5) :

- (45) Afin que la restauration soit solide, il faut que l'abbaye soit prospère, donc qu'on l'admire et qu'on lui voue *cette* reconnaissance qui fait affluer les aumônes. (Duby, p. 60)
- (46) Ils s'offrent *ces* bijoux à plusieurs dizaines de millions anciens que les boutiques de luxe ont mis en vitrine pour les fêtes. (G. Marchais, Rapport à la conférence nationale du P.c.f., *L'Humanité*, 9.1.78, p. 3, in : Fraser et Joly 1979, p. 109)

Lars Palm
Université d'Uppsala

Références

- Corblin, F. (1985) : *Anaphore et interprétation des segments nominaux*. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris VII, Paris.
- Duby, G. (1995) : *Dames du XII^e siècle*. Folio/Histoire 1997, Paris.
- Flaubert, G. (1857) : *Madame Bovary*. Editions Garnier 1957, Paris.
- Fraser, T. & A. Joly (1979) : Le système de la deixis. Esquisse d'une théorie d'expression en anglais. *Modèles linguistiques*, I,2, Lille, pp. 97-157.
- Fraser, T. & A. Joly (1980) : Le système de la deixis (2) : endophore et cohésion discursive en anglais. *Modèles linguistiques*, II,2, Lille, pp. 22-51.
- Galmiche, M. (1985) : Phrases, syntagmes et articles génériques. *Langages*, 79, Paris, pp. 2-39.
- Gary-Prieur, M.-N. (1994) : *Grammaire du nom propre*. Presses universitaires de France, Paris.

- Grevisse, M. (1991) : *Le bon usage*. 12^e édition refondue par A. Goosse. Duculot, Paris et Louvain-la-Neuve.
- Halliday, M. A. K. & R. Hasan (1976) : *Cohesion in English*. Longman, London.
- Harris, M. (1977) : 'Demonstratives', 'articles' and 'third person pronouns' in French : changes in progress. *Zeitschrift für romanische Philologie*, Bd 93, Heft 3/4, Tübingen, pp. 248-261.
- Himmelmann, N. (1996) : Demonstratives in Narrative Discourse : A Taxonomy of Universal Uses , in : Fox, B. (ed.) : *Studies in anaphora*. John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, pp. 205-254.
- Joly, A. (1986) : La détermination nominale et la querelle des universels, in : David, J. & G. Kleiber (éds) : *Déterminants : syntaxe et sémantique. Actes du Colloque International de Linguistique organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Metz, Centre d'Analyse Syntaxique, 6-8 décembre 1984*. Klincksieck, Paris, pp. 113-133.
- Jonasson, K. (1998) : Le déterminant démonstratif en français : un marqueur de quoi ? *Travaux de linguistique*, 36, Louvain-la Neuve, pp. 59-70.
- Kęsik, M. (1986) : Déterminants et cataphoricité des SN, in : David, J. & G. Kleiber (éds) : *Déterminants : syntaxe et sémantique. Actes du Colloque International de Linguistique organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Metz, Centre d'Analyse Syntaxique, 6-8 décembre 1984*. Klincksieck, Paris, pp. 157-167.
- Kęsik, M. (1989) : *La cataphore*. Presses Universitaires de France, Paris.
- Kleiber, G. (1987) : *Relatives restrictives et relatives appositives : une opposition « introuvable » ?* Niemeyer, Tübingen.
- Kleiber, G. & H. Lazzaro (1987) : Qu'est-ce qu'un syntagme nominal générique ? ou Les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres, in : Kleiber, G. (éd.) : *Rencontre(s) avec la généricité*. Klincksieck, Paris, pp. 73-111.
- Kupferman, L. (1976) : *Etudes sur l'article en français*. Thèse de Doctorat de 3^{ème} Cycle. Université de Paris VIII, Paris.
- Magnan, P. (1977) : *Le sang des Atrides*, Folio 1994, Paris.
- Palm, L. (2001) : 'Tu te souviens de ce professeur qui ne donnait que de bonnes notes ?' Sur les emplois de *Ce N* + subordonnée relative, in : Kronning, H. et al. (éds) : *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*. Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, 63, Uppsala University Library, Uppsala, pp. 475-483.
- Proust, M. (1974) : *Correspondance avec Madame Straus*. Le Livre de Poche, Paris.
- Riegel, M., J.-Ch. Pellat & R. Rioul (1994) : *Grammaire méthodique du français*. Presses universitaires de France, Paris.
- Rothenberg, M. (1972) : Les propositions relatives adjointes en français. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 67, Paris, pp. 175-213.
- Rydén, M. (1970) : Determiners and Relative Clauses. *English Studies*, 51, Amsterdam, pp. 47-52.

Wilmet, M. (1986) : *La détermination nominale. Quantification et caractérisation*. Presses Universitaires de France, Paris.

Wilmet, M. (1998) : *Grammaire critique du français*. 2^e éd. Hachette et Duculot, Paris et Bruxelles.

Résumé

Après avoir consulté les ouvrages de référence sur le déterminant démonstratif et la cataphore (ch. 1 et 2), j'examine les données d'un corpus de trois textes (ch. 3), et j'arrive à la conclusion que la fonction cataphorique du déterminant démonstratif consiste à assurer la cohésion de l'expression référentielle dans deux catégories d'exemples, l'une étant celle qui présente la construction asyndétique avec les deux points (ch. 4), l'autre, l'objet principal de mon étude, étant celle où l'expression indexicale *Ce N* forme avec une proposition relative subséquente un SN générique (ch. 5 et 6), conclusion qui me permet de prendre position dans l'affaire litigieuse de *ces bijoux* de Georges Marchais (ch. 7 et 8).